

# Évolution de l'obligation vaccinale aux différentes échéances

Le rappel est à effectuer ...

Le professionnel  
est ...

Réglementation au 30/01

Réglementation au 15/02

Vacciné D1/D2 et  
non infecté

... A partir de 3 mois et jusqu'à  
7 mois après la D2

... A partir de 3 mois et jusqu'à  
4 mois après la D2

Infecté puis vacciné  
D1

... A partir de 3 mois et jusqu'à  
7 mois après la D2

... A partir de 3 mois et jusqu'à  
4 mois après la D2

Vacciné D1 puis  
infecté

... Maximum 6 mois après  
l'infection

... Maximum 4 mois après  
l'infection

Non vacciné,  
suspendu puis  
infecté

... réintégration pour maximum 6  
mois après infection

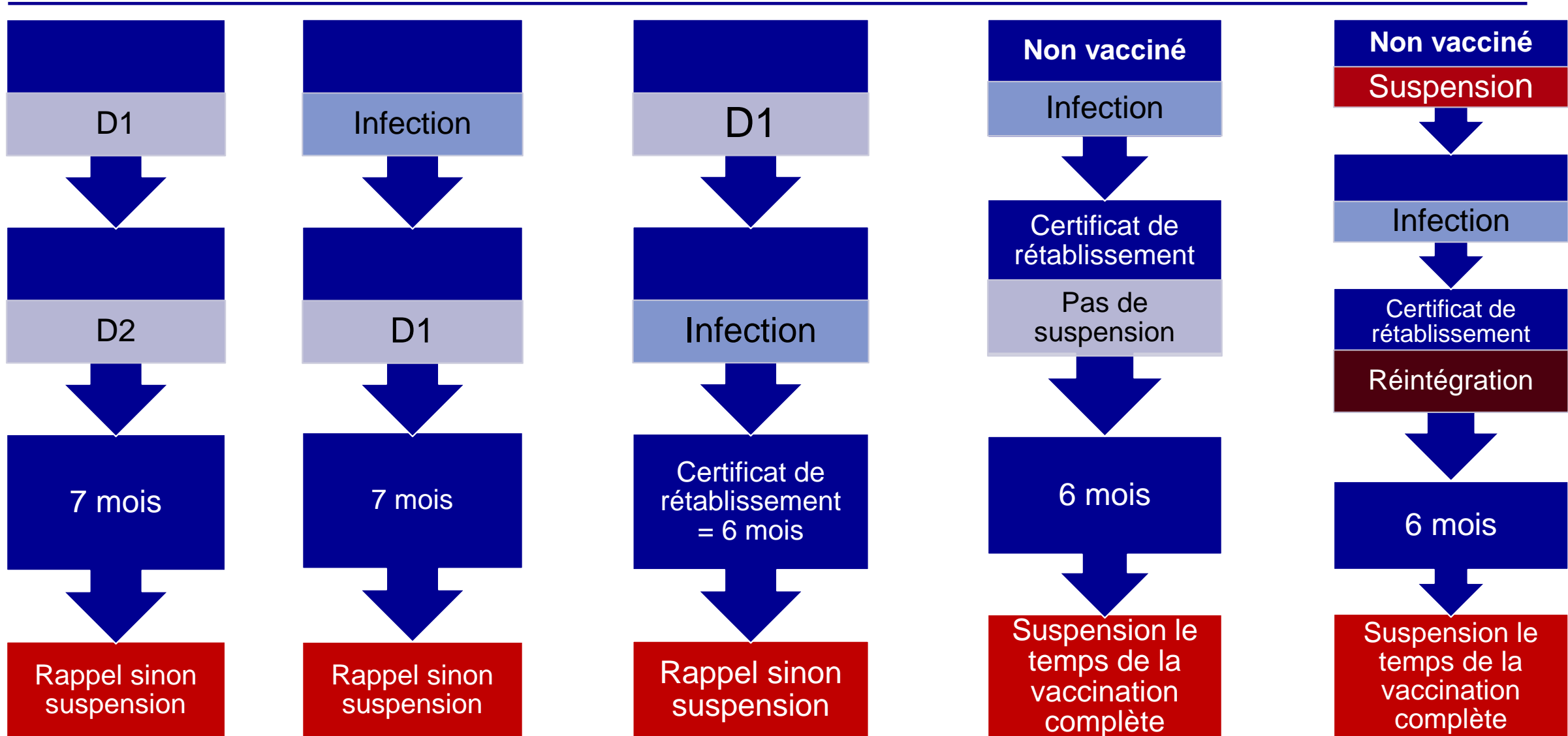
... Maximum 4 mois après  
réintégration / infection

Non vacciné, infecté  
non suspendu

... Maximum 6 mois après  
l'infection

... Maximum 4 mois après  
l'infection

# Règlementation actuelle – Obligation vaccinale au 30 janvier 2022



# Règlementation obligation vaccinale au 15 février 2022

